

terrains en bordure d'eaux profondes. L'accès aux eaux profondes va devenir essentiel pour assurer la compétitivité d'un grand nombre de nos industries canadiennes.

La production d'énergie électrique s'accroît constamment depuis des années, au point qu'elle double à peu près toutes les décennies. Donc, en l'an 2000, nous aurons besoin de huit fois plus d'énergie électrique que nous en avons à l'heure actuelle. L'énergie nucléaire et les combustibles fossiles exigent des quantités immenses d'eau de refroidissement et dans le choix de l'emplacement d'une usine il faut tenir compte des problèmes et des avantages que peut représenter le réchauffement des eaux locales par rapport à l'équilibre écologique, aux activités récréatives et ainsi de suite.

Nous savons que les estuaires sont gravement pollués et que les pêcheries côtières et les bancs de testacés sont contaminés. Nous n'avons pas en main la preuve nous permettant de déclarer catégoriquement que la pollution cause des dommages à l'océan même. Nous savons cependant qu'elle constitue une menace sérieuse pour les zones marines où se nourrissent et croissent les espèces et, éventuellement, pour les pêches océaniques. La question a soulevé l'intérêt à l'échelle internationale. Des scientifiques s'en occupent, travaillant avec différents comités et différentes organisations internationales, telles que l'Organisation pour l'Alimentation et l'Agriculture, l'Organisation pour l'éducation, la science et la culture des Nations Unies, l'Organisation intergouvernementale consultative de la Navigation maritime et l'Organisation météorologique mondiale.

Cette semaine, M. Maurice Strong, Canadian éminent et secrétaire général de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement se trouvait à Ottawa. Les députés auront lu dans les journaux que M. Strong poursuit très énergiquement son objectif d'atteindre un niveau plus élevé de collaboration internationale dans ce domaine. Ce que n'a pas fait ressortir le journal, c'est que M. Strong a exprimé sa satisfaction du rôle du Canada dans la préparation de la conférence, indiquant qu'en réalité le Canada avait été un des principaux contributeurs jusqu'ici. Le secrétaire parlementaire du ministre de l'Environnement (M. Corbin), empêché d'assister à la séance d'aujourd'hui, a parcouru récemment le pays, en sa capacité de président du comité préparatoire, pour recueillir des mémoires présentés par les groupes et les particuliers intéressés, dont les vues aideront à formuler une position canadienne forte à la conférence.

Pour terminer, monsieur l'Orateur, je dirais que, même si je conviens de l'importance d'utiliser à bon escient les connaissances des hommes de science, des ingénieurs et celles des fonctionnaires de l'État et de ses organismes, en vue de porter à leur maximum l'utilisation et la protection de nos ressources marines, j'estime que le niveau actuel de collaboration est déjà impressionnant. Non seulement notre pays est à l'avant-garde dans ce domaine, mais il a promis de jouer un rôle de premier ordre à l'échelon international.

M. Rod Thomson (Battleford-Kindersley): Monsieur l'Orateur, je ne savais pas que cette motion allait être mise à l'étude cet après-midi. Si j'avais été au courant, j'aurais pu me préparer comme l'ont évidemment fait les deux autres députés. Je félicite le député qui a présenté la motion et l'orateur qui m'a précédé pour le soin qu'ils ont mis à préparer leurs discours.

J'ai demandé au ministre d'État chargé de la Science et de la Technologie (M. Gillespie), comment il entrevoyait

[M. Foster.]

l'avenir du Canada dans ce domaine? Le ministre est d'avis que ce domaine offre de grandes promesses. Il a dit que nous avons suffisamment de compétence, de nappes d'eau de littoral et d'endroits où l'eau n'est pas trop profonde pour permettre au Canada de se spécialiser dans la création de nouvelles industries. Je songe par exemple à l'exploration pétrolière. De toute manière, c'est un domaine où le Canada pourrait faire plus. Sur le plan économique, le Canada pourrait en tirer un profit supérieur à ce que d'autres pays ont pu faire jusqu'ici.

Nous avons un sous-marin qui pourrait être utilisé pour forer au large. Je pense également aux problèmes qui surgissent dans ce domaine. On peut comprendre qu'il faudrait un programme de ce genre. J'ai parlé à un ouvrier du pétrole il y a quelques jours. Il m'a parlé de certaines difficultés de forage que connaît sa société et notamment des difficultés qu'ils peuvent rencontrer lorsqu'ils forent au milieu de la baie d'Hudson, région où l'eau est très froide. Une fuite de pétrole serait évidemment très dangereuse. Ces gens apprennent beaucoup avec le temps.

Je crois que la motion à l'étude a quelque valeur, en ce sens que les connaissances accumulées par une société pourraient être utilisées par une autre, surtout si l'on pense à la quantité de pétrole naturel que l'on a au Canada, dans les îles de l'Arctique, dans la baie d'Hudson, au large de la côte est et même de la côte ouest. Une étude coordonnée comme celle qu'a mentionnée le député serait précieuse pour tous les intéressés. Je traite d'un secteur en particulier, celui du pétrole. Il serait utile d'étudier dans leur ensemble les problèmes afférents aux forages pétroliers, surtout si l'on songe aux îles de l'Arctique et à la vaste étendue d'eau qui les entoure. Lorsqu'il y a des avantages naturels, il faut en tirer parti. C'est une des raisons pour lesquelles nous devrions appuyer la motion du député.

A titre d'agriculteur de la Saskatchewan, je ne suis pas tellement au courant de la pisciculture. Il s'en fait quand même un peu dans nos étangs. Ce n'est, à l'heure actuelle, qu'une expérience, un sujet de conversation et un amusement pour ceux qui s'y adonnent. Les résultats ayant été bons, j'estime que si nous appliquions cette méthode en plus grand le long de nos côtes, nous pourrions retirer d'énormes avantages d'ordre économique d'une approche raisonnée de la pisciculture.

• (1630)

[Français]

M. Albert Bécharde (secrétaire parlementaire du ministre de la Justice): Monsieur l'Orateur, j'ai lu attentivement la motion de l'honorable député qui, incidemment, traite d'un sujet de la plus grande importance pour l'économie canadienne, soit la meilleure utilisation de nos ressources marines et d'autres, qui sont appelées à apporter une contribution très importante à notre économie.

Il ne s'agit pas, pour moi, de prendre à la légère la motion que nous étudions cet après-midi, mais on me permettra de me demander où était le parrain de la motion à l'étude, au cours des dernières années. Je comprends qu'il a traité des mines, surtout des mines sous-marines, mais où était-il lorsque le gouvernement a fait des pas de géant dans le domaine du contrôle des pêcheries canadiennes? Ou bien il ne veut pas prendre la peine de se rendre compte de ce qui a été fait par le Canada, ou bien il n'était pas intéressé à ce secteur de préoccupations presque quotidiennes des Canadiens et, en particulier, du gouvernement.